

succès pour l'œuvre à laquelle vous vous dévouez avec une générosité vraiment admirable. Déjà dans une lettre à mes diocésains, j'ai exprimé l'espoir que ce sanctuaire du Cap-de-la-Madelaine sera un jour un lieu de pèlerinage national. N'est-il pas, en effet, le seul dans notre pays, qui soit solennellement dédié au Saint Rosaire? Et n'est-il pas vrai que, depuis une quinzaine d'années surtout, on y accourt de diverses parties du Canada et même des Etats-Unis? Que ne feront pas, pour seconder l'action de Marie et le zèle de vos Pères, la bénédiction suprême de l'Eglise, et l'acte auguste par lequel Sa Sainteté couronnera la statue vénérée de la Vierge? Je vois bien facilement que l'aimable petit sanctuaire en sera plus radieux encore et plus chéri, qu'au loin les populations seront dans la joie et qu'elles auront un nouveau zèle pour entreprendre leurs pieux pèlerinages, que l'illustre et saint pontife, qui occupe la Chaire de Pierre, sera encore plus aimé et mieux écouté, que la Très-Sainte-Vierge sera plus exaltée, invoquée avec plus de foi, imitée avec plus d'amour, que la gloire de Dieu sera procurée dans une mesure beaucoup plus grande, et qu'ainsi des âmes nombreuses seront sauvées de la perdition.

Au reste, quelle occasion plus favorable pour obtenir cette insigne faveur que l'année jubilaire du dogme de l'Immaculée Conception! La Vierge sans tache, voyant l'allégresse de ses enfants, qui viendront cette année plus nombreux que jamais célébrer chez vous son incomparable privilège, disposera certainement de toutes choses, pour que la gloire de Dieu éclate en elle d'une manière inaccoutumée.

Et le grand Pontife dans le cœur duquel ce mémorable anniversaire fait naître l'espérance de si grandes choses pour la restauration de l'ordre chrétien, ne manquera pas, j'en suis convaincu, d'écouter chacun des accents de foi et d'amour, qui s'élèveront des cœurs les plus humbles pour demander la glorification de la Reine du Ciel. Quant à moi, qui n'ai assurément d'autres titres à cette faveur que le besoin extrême de ma personne et celui des âmes dont le soin m'est confié, je conserverai du moins une bien vive reconnaissance pour un bienfait, dont tous mes diocésains se réjouiront avec tant de raison, et qui leur bénéficiera si largement.